



**Aviva Assurances**  
Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et  
Risques Divers au capital de 178 771 908,38 euros  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly  
92270 Bois-Colombes

**Aviva Vie**  
Société anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation  
au capital de 1 205 528 532,67 euros  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 70 avenue de l'Europe

## ATTESTATION D'ASSURANCE

D0242

### Multirisque Transport

AVIVA assurances  
Par l'intermédiaire de  
M EL OUINISSI MORAD  
Agent Général  
38 AVENUE LAPLACE  
94110 ARCUEIL  
Tél : 01 42 53 51 16 Fax : 01 42 53 17 99  
arcueil@aviva-assurances.com  
Immatriculation ORIAS : 07009741  
www.orias.fr

Certifie que

SAS INS EXPRESS  
09 A BLD DE STRASBOURG  
83000 TOULON

est assuré par contrat n° **77834178**, pour la période du **08/01/2018** au **07/01/2019**.

#### ACTIVITES ASSUREES

Voiturier (national, international) et Loueur

## GARANTIES

### RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE TRANSPORTEUR

Garanties	Montants	Franchises
<b>Responsabilité civile "Exploitation"</b>		
Dommages corporels, matériels et immatériels dont :	10 000 000 euros par sinistre	Sans
Dommages corporels résultant d'accidents du travail ou de maladies professionnelles	2 000 000 euros par année d'assurance	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 euros par sinistre	350 euros
Dommages immatériels consécutifs à des dommages non garantis ou non consécutifs	500 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 500 euros
RC depositaire + option 2	500 000 euros	1 500 euros
Biens confiés lors de la livraison	15 000 euros	350 euros
Atteinte accidentelle à l'environnement (dommages corporels, matériels et immatériels)	500 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 000 euros
<b>Responsabilité civile "Après prestation"</b>		
Dommages corporels, matériels et immatériels dont :	2 000 000 euros par sinistre et par année d'assurance	1 000 euros (sauf corporels)
Dommages immatériels consécutifs à des dommages non garantis ou non consécutifs	500 000 euros	1 500 euros
<b>Défense</b>		
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives; défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'assureur, sauf dépassement de plafond de garantie en cause (voir Art.Défense)	

## RESPONSABILITE CONTRACTUELLE TRANSPORTEUR

Garanties	Montants	Franchises
Capital par événement	800 000 euros	300 euros
Faute lourde ou inexcusable	500 000 euros	1 000 euros
Matériel professionnel	1 000 euros	Sans
<b>PAR TRAFIC</b>		
Capital par véhicule porteur		
Trafic national	44 000 euros	300 euros
Trafic international	30 000 euros	300 euros
Location de véhicule industriel avec chauffeur	44 000 euros	300 euros
<b>PAR LOCAL(1)</b>		
Local	250 000 euros	300 euros
<b>DOMMAGES AU CONTENEUR</b>		
Par conteneur ordinaire	15 000 euros	800 euros
Sous température dirigée	30 000 euros	800 euros

(1) Dans le cas où ce chapitre comporte plusieurs capitaux, notre engagement maximum ne pourra excéder le capital le plus élevé d'entre eux.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager celui-ci en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère **sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité de la présente attestation.**

Fait à ARCUEIL, le 08 Janvier 2018

L'Agent général


  
**M EL QUINISSI Morad**  
 N° CINS : 07008741  
 Agent Général  
**AVIVA ASSURANCES**  
 Agence d'Arcueil 94022  
 34 Avenue Lepeche  
 94110-ARCUEIL  
 Tél : 01 42 53 51 18 Fax : 01 42 53 17 99  
 E-mail : arcueil@aviva.fr  
 n° siret 409 224 204 00011 RCS de Créteil